Accord-cadre UE/Australie

2016/0367(NLE) - 26/03/2018 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Francisco José MILLÁN MON (PPE, ES) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord-cadre entre l' Union européenne et ses États membres d'une part, et l'Australie d'autre part.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen **donne son approbation** à la conclusion de l'accord.

Pour rappel, l'accord a pour objet: i) d'établir un partenariat renforcé entre les parties, ii) de fournir un cadre destiné à faciliter et à encourager la coopération dans un large éventail de domaines d'intérêt commun et iii) de renforcer la coopération en vue d'apporter des solutions aux enjeux régionaux et mondiaux.

Il repose sur **3 piliers**:

- une coopération politique sur les questions de politique étrangère et de sécurité présentant un intérêt commun;
- une coopération sur les questions économiques et commerciales, notamment un dialogue sur la politique économique et la promotion du commerce et des investissements;
- une coopération sectorielle ans des domaines tels que l'environnement, le changement climatique, les migrations et le droit d'asile, la recherche et l'innovation.